

	Ciel Paye	40'
	Séquence 22 Paie de décembre	

Travail à réaliser

- Mme. Berthod vous demande de réaliser la paie de décembre à l'aide des informations suivantes (PA-19, PA-20, PA-21)

Paie de décembre			
Salariés	Variables de paye		
Mme Berthod	Variables mensuelles	Prime exceptionnelle de 500 €	
	!! CONTROLER !!	- Salaire de base	= 3 500 €
		- Prime de performance	= 525 €
		- Prime exceptionnelle	= 500 €
		- Salaire brut	= 4 525 €
Mme. Blanchard	Variables mensuelles	Prime exceptionnelle de 500 €	
	!! CONTROLER !!	- Salaire de base	= 3 000 €
		- Prime de performance	= 450 €
		- Prime exceptionnelle	= 500 €
		- Salaire brut	= 3 950 €
Mme CHOUET	Variables mensuelles	Prime exceptionnelle de 500 € Acompte de 1 000 € Heures supplémentaires à 125 % = 6 heures	
	!! CONTROLER !!	- Salaire de base	= 1 900 €
		- Prime de performance	= 285 €
		- Prime exceptionnelle	= 500 €
		- Heure sup à 125 %	= 93,95 €
		- Salaire brut	= 2 778,95 €
		- Acompte	= - 1 000 €
M. Balmette	Variables mensuelles	Prime exceptionnelle de 500 € Retenue pour absence : 4 heures	
	!! CONTROLER !!	- Salaire de base	= 1 900 €
		- Prime de performance	= 285 €
		- Prime Exceptionnelle	= 500 €
		- Retenue pour absence	= - 62,64 €
		- Salaire brut	= 2 622,36 €
M. Viuz	Variables mensuelles	Prime exceptionnelle de 500 € Chiffre d'affaires du mois = 11 000 € Saisie sur salaire = 356,42 €	
	!! CONTROLER !!	- Salaire de base	= 2 200 €
		- Prime sur CA	= 330 €
		- Prime exceptionnelle	= 500 €
		- Salaire brut	= 2 700 €
		- Saisie sur salaire	= - 356,42 €
Mme Bredan	Variables mensuelles	Prime exceptionnelle de 500 € Chiffre d'affaires du mois = 15 000 € Indemnité kilométrique : 250 km à 0,32 € le km	
	!! CONTROLER !!	- Salaire de base	= 2 200 €
		- Prime sur CA	= 450 €
		- Prime exceptionnelle	= 500 €
		- Salaire brut	= 3 150 €
		- Indemnité kilométriques	= 80 €

- Éditez chaque bulletin de paie dans un fichier pdf et les sauvegarder dans le dossier Ciel-erbioline-Paye (PA-22).